

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2019

ARTICLES LOI ÉQUILIBRE RELATIONS COMMERCIALES SECTEUR AGRICOLE
ALIMENTATION Saine - (N° 2441)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° 107

présenté par
Mme Bessot Ballot

ARTICLE PREMIER

À la deuxième phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« consommation »

insérer les mots :

« dans sa rédaction résultant du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.